

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Focus sur les équipements sportifs

Alain Anziani, Maire de Mérignac, et Cécile Saint-Marc, adjointe au Maire déléguée au sport ont tenu une conférence de presse ce matin au sujet des équipements sportifs et notamment sur les suites de l'incendie qui a ravagé le gymnase Léo Lagrange le 30 décembre dernier, ainsi qu'un point d'étape sur le futur stade nautique d'intérêt métropolitain.

Gymnase Léo Lagrange : des solutions pour tous les sportifs

Depuis l'incendie du gymnase Léo Lagrange, dans la nuit du 30 au 31 décembre dernier, des réunions hebdomadaires se sont tenues avec le SAM Omnisports et les sections concernées par l'utilisation du COSEC afin de dégager des pistes de relogements en fonction des besoins de chaque section. Pour faire face à l'urgence, la Ville de Mérignac a pu compter sur un grand élan de solidarité : 19 partenaires (communes, institutions, structures privées) ont proposé leur aide par la mise à disposition de locaux pour accueillir temporairement les associations sportives. A l'heure actuelle le site est encore encombré de débris, le nettoyage est en cours.

Les activités du SAM Volley (250 adhérents) ont pu être déplacées au gymnase Caillavet et à la salle Colombier. Un gymnase à la BA106 a également été mis à disposition. Le SAM Volley restera pour la saison prochaine au gymnase Caillavet (dont Gironde Habitat est propriétaire). Des travaux seront réalisés pour implanter quatre terrains et accueillir au mieux les spectateurs : acquisition d'une tribune amovible pour l'accueil de compétitions, installation de boxes grillagés, changement de l'éclairage et pose d'un nouveau sol. Réfection prévue durant l'été 2019.

A plus long-terme, le volley prendra place dans une salle de sport dédiée à Chemin Long, dans le cadre du programme du nouveau groupe scolaire Arnaud Lafon. En prévision, une emprise au sol de 2100 m² a été réservée.

Le SAM Gymnastique volontaire masculine (60 adhérents) a été rapidement relogé sur le site de Colombier. Le Village Décathlon a également mis à la disposition de cette section une salle d'activités. Avec ses 520 adhérents, le relogement du SAM Gymnastique artistique est complexe. A l'heure actuelle, une partie des entraînements a lieu à la salle Guy Sabouret. Ce dispositif est complété par des créneaux proposés par des clubs de communes voisines (Eysines, Le Haillan, Lormont, Bègles, Pessac, Le Bouscat).

L'installation d'une structure légère sur le site de Colombier sera proposée lors du prochain conseil municipal, le 8 avril, pour une utilisation dès la saison prochaine (4^{ème} trimestre 2019). Cette structure légère sera positionnée sur deux courts de tennis extérieurs et composée d'une grande halle couverte de 1000 m². Cette solution provisoire permettra d'accueillir le SAM Gymnastique en attendant la reconstruction d'un gymnase.

Suite à l'incendie, les activités sportives des lycéens ont été réparties dans divers équipements de la Ville (Caillavet, Colombier, Coubertin, Roller stadium) avec une priorisation des terminales en vue des épreuves du BAC. Une solution a été trouvée jusqu'à la fin de l'année pour chacune des 62 classes du lycée.

A terme, l'objectif de la Ville de Mérignac est de reconstruire un gymnase sur le site du COSEC Léo Lagrange.

Futur stade nautique : 3 candidats en lice

Alain Anziani et Cécile Saint-Marc ont également fait un point d'étape sur le futur stade nautique d'intérêt métropolitain. La commission de concession s'est réunie le 12 février 2019 et a sélectionné 3 candidats admis à remettre une offre :

Opalia

Constructeur : Demathieu Bard

Architecte : BLP Architecture

Exploitant commercial et mainteneur : Vert Marine

Groupement Eiffage – UCPA – CDC – Dalkia

Constructeur : Eiffage

Architecte : Chabanne et partenaires

Exploitant commercial : UCPA

Mainteneur : Dalkia

Groupement Vinci construction France – Swimdoo – Cofely Finance et Investissement – VCF 41

Constructeur : Vinci

Architecte : BVL Architecture

Exploitant commercial : Recrea

Mainteneur : Engie

Prochaines grandes étapes :

27 mai 2019 : date limite de remise des offres par les candidats

28 mai 2019 : commission concession (n°3) pour l'ouverture des plis

18 juin 2019 : commission de concession (n°4) : désignation des candidats admis à négocier

Du 27 juin à fin août 2019 : négociations avec les candidats (3 tours sont prévus)

13 septembre 2019 : remise des offres finales par les candidats

Octobre / novembre / décembre 2019 : choix du concessionnaire, mise au point du contrat, finalisation des rapports.

Janvier 2020 : délibération de Bordeaux Métropole.

Mérignac, ville sportive

Quelques chiffres

La ville de Mérignac compte 128 équipements sportifs, 49 fédérations sont représentées sur le territoire de la commune. On dénombre 1978 licenciés pour 10 000 habitants, ce qui est nettement supérieur aux communes de taille équivalente (1568 pour 10 000 habitants). 93% des pratiques sportives sont tournées vers le loisir et la pratique amateur.

Projets en cours relatifs aux équipements structurants : Réalisation d'un stade nautique d'intérêt métropolitain, extension du gymnase Edouard Herriot, augmentation de la capacité d'accueil en tribunes du gymnase Coubertin (où se jouent les matches du MHB), la piste d'athlétisme du stade Robert brettes sera refaite ainsi que les terrains synthétiques du stade du Jard.

Projets à l'étude : un nouveau complexe sportif est à l'étude dans le quartier de Beutre. Réhabilitation du stade du Jard et du gymnase Brettes, extension de la capacité d'accueil du stade Cruchon.

Concernant les équipements de proximité, plusieurs projets sont en cours : réhabilitation du gymnase Caillavet, création d'un pôle tennistique sur le site de la Roseraie avec 8 nouveaux courts, création d'un terrain synthétique de rugby au Burck, création de deux terrains synthétiques de rugby sur le site de Brettes.

Le sport représente 20% des dépenses d'équipement au budget 2019.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69 – v.bougant@merignac.com